

PROPOSITION DE CORRECTION DU DEVOIR COMMUN

Sujet 1 : « La dimension politique de la guerre, évolutions et ruptures du XVIII^e s. à nos jours »

La « guerre » est un conflit armé soit entre deux ou plusieurs Etats, soit conflit à l'intérieur d'un Etat, caractérisé par sa violence, liée aux moyens engagés (nombre de soldats, types d'armes) et visible à ses conséquences (nombre de victimes et de réfugiés, destructions matérielles).

Ce sujet invite à s'interroger sur la dimension politique de la guerre, c'est-à-dire sur ses causalités, ses enjeux, sa conduite que Clausewitz définit comme éminemment politique. – c'est-à-dire renvoyant aux affaires publiques, au gouvernement, à la manière d'exercer le pouvoir.

Comme en 3 siècles la guerre a changé (acteurs, formes, extension géographique), on peut se demander si les causes et enjeux politiques de la guerre ont connu aussi des changements plus ou moins radicaux (des évolutions et ruptures).

Problématique possible : Dans quelle mesure les guerres du XVIII^e s. à nos jours comportent-elles toujours une dimension politique, dans leurs enjeux et/ou leurs acteurs et modalités, bien que celle-ci ait évolué au fil de la transformation des formes de conflits et des formes de pouvoir ?

I- Une dimension politique de la guerre qui a perduré avec le temps, mais en se transformant un peu [évolutions]

A- Selon Clausewitz, la guerre de son temps est la « continuation de la politique par d'autres moyens »

1. Présentation du modèle clausewitzien : la guerre est politique dans ses buts (objectifs politiques) et ses modalités (décisions d'acteurs politiques)
2. La guerre de Sept Ans (donc la guerre dynastique d'Ancien Régime) : un modèle de guerre politique réelle
3. Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes : la guerre connaît une « montée aux extrêmes », mais conserve une dimension éminemment politique

B- La persistance de guerres interétatiques motivées par des fins politiques

1. Des guerres territoriales : guerres coloniales, guerres mondiales, guerre russo-ukrainienne
2. Des guerres au nom d'une idéologie politique : 2nde guerre mondiale et plus encore guerre froide

C- La multiplication des guerres intraétatiques à la dimension politique toujours avérée

1. Des guerres d'indépendance (les Grecs face aux Ottomans en 1829), de décolonisation (guerre d'Algérie entre 1954 et 1962), de sécession (DAECH qui auto-proclame le Califat en 2014, le Sahara occidental face au Maroc aujourd'hui) : une région, un groupe humain réclame un Etat-nation, une indépendance politique, la capacité à disposer d'eux-mêmes et à se gouverner = ici objectif, finalité politique
2. Le pouvoir politique est toujours interpellé, quel que soit le conflit auquel il est confronté, d'une attaque terroriste à un conflit social intérieur : le Brésil face aux occupations des grandes exploitation agricoles pratiquées par le MST, les Etats-Unis face aux attentats du 11 septembre 2001, la France face aux attaques terroristes en novembre 2013

II- La guerre n'a parfois plus vraiment de dimension politique [ruptures]

A- Une dimension économique et sociale parfois prédominante dans les finalités du conflit comme dans ses acteurs

1. Une remise en cause théorique de Clausewitz par Martin Van Creveld
2. De nombreux conflits sont liés d'abord à des inégalités économiques et sociales qu'il s'agisse de conflits interétatiques (opposition EU/Mexique au sujet de l'immigration) ou surtout intraétatiques (guerres de décolonisation ; mouvement des sans-terre)

B- Une dimension idéologique, culturelle et religieuse de plus en plus prégnante

1. La dimension culturelle de nombreux conflits intraétatiques : guerre en ex-Yougoslavie entre Serbes, Croates, Bosniaques (des peuples avec des histoires, langues, religions, cultures différentes)
2. Le phénomène du djihadisme : idéologie religieuse (même si c'est pour établir un califat et des règles politiques fondées sur la charia ; même si on peut se demander parfois si le discours religieux n'est pas un prétexte pour une domination politique sur une région comme dans les conflits entre chiites et sunnites) qui donne lieu à des conflits plus transnationaux : la dimension politique est moins 1ère car cette guerre se moque des frontières et des nationalités des belligérants. Le fait même qu'on ne puisse pas négocier pour ramener la paix témoigne de cette sortie de la sphère politique propre

C- De nouveaux conflits qui se détachent aussi de la dimension politique

1. Les groupes criminels pirates, trafiquants, etc. = dimension surtout économique
2. « Guerres climatiques »

On pourrait aussi envisager un plan chronologique, mais un plan qui convient plus à une analyse en histoire qu'en HGGSP :

I- La dimension surtout politique des conflits d'Ancien Régime selon Clausewitz,

II- Les guerres s'internationalisent et deviennent plus idéologiques aux XIX^e et XX^e s. mais conservent une dimension politique prédominante

Sujet 2 : « Le modèle de Clausewitz et les conflits du XXI^e s. »

Dans l'introduction, il est nécessaire de présenter brièvement Clausewitz : officier prussien qui devient instructeur militaire et théoricien de la guerre au tournant entre le XVIII^e s et le XIX^e s. Ses pensées ont été publiées post-mortem dans l'ouvrage *De la guerre*. On y lit notamment une interprétation de la guerre en tant que « continuation de la politique par d'autres moyens » dans des conflits envisagés essentiellement comme classiquement interétatiques.

Martin Van Creveld a publié en 1991 un ouvrage dans *La Transformation de la guerre. La plus radicale réinterprétation des conflits armés depuis Clausewitz*. Il remet en cause le modèle de Clausewitz en développant l'idée qu'il correspond à une interprétation historiquement datée de la guerre, mais non à l'essence de la guerre.

Le XXI^e siècle qui s'ouvre sur les attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis perpétrés par l'organisation terroriste islamiste Al-Qaïda semble lui donner raison tant les conflits qu'ils inaugurent semblent différents par leurs acteurs, leurs modalités et leur géographie.

Néanmoins, la guerre lancée par Vladimir Poutine contre l'Ukraine en février 2022 montre que la guerre interétatique territoriale n'a pas disparu...

Problématique : Dans quelle mesure le modèle de Clausewitz est-il encore pertinent pour comprendre les conflits du XXI^e siècle ?

Une 1^{ère} possibilité est d'adopter un plan dialectique :

I- Oui certains aspects sont encore valables

II- Mais, c'est à nuancer... des éléments nouveaux le rendent partiellement obsolète.

Mieux encore, on peut envisager les choses en fonction de thématiques :

I- Du point de vue des facteurs

A- **La prédominance du facteur politique** = oui c'est conforme au modèle de Clausewitz ...

Ex : guerre Russie-Ukraine : la motivation de Vladimir Poutine, à savoir récupérer des territoires qu'il pense russes, est très proche de ce que Clausewitz a connu de son temps

On constate par ailleurs en analysant le combat mené par Daech qu'une des premières initiatives a consisté à proclamer un califat, c'est-à-dire un « Etat islamique » - même si ce-dernier n'a pas été reconnu en tant que tel par la communauté internationale. D'ailleurs, l'islamisme est lui-même un courant d'abord politique et la tête des groupes islamiques est extrêmement hiérarchisée à l'image d'un gouvernement.

B- **Une dimension idéologique plus ou moins politique de plus en plus prédominante**

Clausewitz n'envisage pas vraiment la dimension idéologique des guerres.

Toutefois, il s'agit parfois d'idéologie politique (guerres intra-étatiques avec des rebelles pro-démocratie contre un dirigeant autoritaire, comme ce qu'a connu la Syrie de Bachar-el-assad dans les années 2010 surtout)

Avec la montée du terrorisme islamique, il s'agit d'une idéologie religieuse qui totalement absente de la pensée de Clausewitz.

C- **Des facteurs sociaux et économiques qui s'affirment**

Au XXI^e s., on constate que de nombreux conflits n'ont pas d'origine politique mais qu'elles sont plus d'ordre économique et social. C'est le cas au Mexique où le trafic de drogue est à l'origine d'un conflit intra-étatique très meurtrier. Au Brésil dans les années 2000, le Mouvement des Sans Terre a été à l'origine de l'occupation de grandes propriétés agricoles qui a souvent mené à des affrontements armés.

Le cas des guerres climatiques pourrait devenir un sous-modèle de ces guerres d'origines économiques

II- Du point de vue des formes et étendues et des acteurs impliqués

A- **Des conflits de moins en moins interétatiques, même s'il en reste**

Clausewitz envisage essentiellement des conflits interétatiques voyant s'affronter des acteurs « symétriques », deux Etats avec leurs armées nationales. Un Etat déclare la guerre, l'autre riposte et c'est le début d'un conflit armé.

De fait, au XXI^e s., les Etats sont toujours des acteurs déterminants qu'ils s'affrontent directement (Ukraine et Russie depuis février 2022, Inde et Pakistan dans le Cachemire, Corée du Nord et du Sud qui sont en conflits larvés de part et d'autre d'une frontière ultra-militarisée...) ou non.

B- **La multiplication des conflits intraétatiques**

Clausewitz envisage un peu ce type de conflit qu'il nomme les « guérillas » ou "petites guerres", dont il voit notamment l'exemple dans la révolte du peuple espagnol contre Napoléon. De fait, on constate aujourd'hui des situations assez proches avec par exemple le Sahara occidental qui réclame son indépendance au Maroc par exemple, ou encore le Soudan qui

connaît une guerre qui a fait au moins 200 000 morts depuis 2023 et qui oppose le président actuel au FSR (Forces de Soutien Rapide) du général Hemeti.

Toutefois, si ces conflits étaient minoritaires au temps de Clausewitz, ils sont de plus en plus nombreux au XXI^e s. et impliquent des acteurs infra-étatiques qui ne sont pas toujours en opposition directe avec l'Etat en place, mais plus des facteurs de déstabilisation, comme le groupe AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) qui a notamment perpétré de nombreux attentats et coups de force au Mali et en Mauritanie (fin des années 1000-début des années 2010 surtout).

C- Une dimension internationale et transnationale qui s'affirme

Depuis la guerre froide et à fortiori au XXI^e s. avec la mondialisation, on constate aussi l'apparition d'acteurs supranationaux (SDN, ONU, UE...) et transnationaux (groupes terroristes islamistes...) que Clausewitz n'envisageait pas du tout. Effectivement, certains conflits ne concernent plus l'échelle étatique ou interétatique, mais l'échelle mondiale avec une forme de négation des frontières propre à des conflits dont le principal motif est idéologique et non politique. Le djihad n'est pas une guerre entre nations, d'ailleurs les combattants sont recrutés dans le monde entier, si bien que les Etats sont confrontés à des ennemis intérieurs (frères Kouachi qui ont prêté allégeance à Al-Qaïda avant d'attaquer Charlie Hebdo ; Amedy Coulibaly à l'EI avant l'attaque de l'Hyper Cacher).

III- Du point des modalités des affrontements

A- Toujours des conflits symétriques conventionnels entre deux armées nationales régulières qui s'affrontent sur un champ de bataille avec un front = oui c'est conforme au modèle de Clausewitz

Si on prend l'exemple de la guerre russo-ukrainienne, on constate pour la Russie l'engagement qui relève de la « guerre réelle » de Clausewitz : Poutine, même s'il déploie beaucoup d'efforts et mobilise un nombre croissant de soldats, n'engage pas toutes les forces du pays dans la guerre – et notamment pas la bombe atomique. En revanche, les Ukrainiens qui jouent la survie de leur petit pays face au voisin géant mettent davantage toutes leurs forces dans la guerre.

Cette résistance étonnante témoigne d'ailleurs de la véracité du « brouillard de la guerre » théorisé par Clausewitz : dans tout conflit armé, demeure une forme d'incertitude qui rend l'issue du combat souvent incertaine.

B- Hausse de l'utilisation des armes non-conventionnelles dans des conflits irréguliers

Clausewitz n'envisageait pas de telles guerres irrégulières. Toutefois, on peut mettre en parallèle la volonté radicale des fondamentalistes islamistes avec la « guerre absolue » du théoricien prussien. Al-Qaïda et Daech engagent toutes leurs forces dans la guerre (propagande, finances, sacrifice des vies de leurs membres...) et cherchent l'anéantissement de l'adversaire.

Toutefois, en refusant toute forme de négociations, on voit qu'ils ne recherchent pas un terme à la guerre ; ils n'envisagent pas à court ou moyen terme une situation pacifiée conforme à leur désir. Ainsi, ils ne sont pas conformes à la définition de la guerre de Clausewitz : « la continuation de la politique par d'autres moyens ». Ils n'entretiennent aucune autre relation que l'affrontement avec les Etats attaqués et ne visent pas un objectif négociable ou réellement accessible.

C- De nouvelles formes d'affrontement

L'avancée technologique a conduit la guerre à se transformer de sorte que Clausewitz n'aurait pu envisager ces nouvelles formes de conflit au début du XIX^e s. : c'est le cas des conflits hybrides qui s'appuient sur des attaques dans le cyberspace ou encore de tout ce qui relève de la guerre spatiale (satellites militaires capables d'espionner ou de détruire...).

La guerre informationnelle qui ne dit pas son nom et qui passe par la propagande sur les réseaux sociaux au moyen notamment de l'IA vise aussi à la déstabilisation d'Etats perçus comme ennemis.

Étude critique de documents : Le changement climatique - « En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que le changement climatique est au cœur des préoccupations politiques et géopolitiques actuelles. »

Attendus :

- **Comprendre la consigne** : d'abord, faire le lien entre la consigne et le thème : elle concerne l'axe 2 du thème sur l'environnement.

La consigne suppose de cerner cette expression, qui est clarifiée dans le texte : « réchauffement » (I.3), « dérèglement climatique » (I.15-16) et « défi climatique » (I.25). Ces trois citations permettent de définir et soulever les enjeux du sujet (p.ex., le *réchauffement climatique* global depuis le milieu du XIX^e siècle conduit à un *dérèglement* à l'origine de *défis* à relever par les sociétés).

A partir du **document proposé**, il s'agissait de montrer la place centrale des réflexions et actions (« au cœur ») et de repérer les préoccupations que l'auteur mentionne (menaces qui planent, mobilisation pour lutter contre le changement climatique). Le complément « politiques et géopolitiques » dans la consigne, renvoie aux choix de société, aux acteurs de ses choix à différentes échelles. Les **connaissances** permettaient de replacer le texte dans une chronologie de la prise de conscience du changement climatique et de ses origines anthropiques, la COP21 constituant un tournant en 2015, notamment en raison de l'enthousiasme sans précédent soulevé par l'Accord de Paris qui l'a conclue. Les connaissances permettaient aussi d'engager le regard critique et de dresser un bilan en 2025, soit 10 ans après la COP21 (les préoccupations du texte sont-elles toujours « actuelles » ?)

Source et nature du document :

Document	
Nature	Transcription d'une déclaration officielle, d'un discours
Auteur	François Hollande, alors Président de la République française (2012-2017)
Date	30 novembre 2015
Lien avec le sujet de l'étude	Discours d'ouverture de la COP21 , soit la 21 ^{ème} Conférence des Parties, des Etats-membres de la Convention-cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).
Buts, destinataires	Discours visant à mobiliser les acteurs de la COP. Si le discours est public, donc son message destiné au grand public, il est prononcé devant les principaux acteurs décideurs : « Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement » (I.36).
Aspect critique à avoir en tête	Il s'agit d'un discours politique, prononcé par un homme politique devant un parterre de ses homologues, il y a 10 ans de cela. Quel bilan en tirer aujourd'hui ?

REMARQUE : ces informations peuvent être présentées dans un paragraphe de l'introduction, mais peuvent aussi être utilisées dans le développement, source et nature des documents devant faire l'objet d'un regard critique (et ne pas seulement être mentionnées).

Notions mobilisables, à définir ou utiliser (ni impératives ni limitatives) :

changement/dérèglement climatique/réchauffement global, émissions de gaz à effet de serre, acteurs publics/privés, multilatéralisme, climatoscepticisme, atténuation/adaptation, responsabilité différenciée, etc.

Proposition de correction :

Problématique explicite :

- Comment le changement climatique se retrouve-t-il au cœur des préoccupations politiques et géopolitiques actuelles ?
- Dans quelle mesure la COP21 a-t-elle été un moment-clé des préoccupations sur le changement climatique ?

Plan :

Affirmations	Citations/descriptions de doc.	Explications et notions mobilisables	Aspects critiques
I. Le changement climatique est au cœur des préoccupations car il menace la stabilité du monde	« gravité de la menace sur les équilibres du monde » (I.3), « un point de rupture » (I.38), « ce qui est en cause avec cette Conférence sur le Climat, c'est la paix » (I.9)		Intérêt : Le discours présente les menaces qui pèsent sur la planète, quoique de manière allusive.
A. Un risque politique : la déstabilisation des Etats	« des Etats risquent de ne plus pouvoir satisfaire les besoins vitaux de leur population »	Le changement climatique peut conduire au sentiment d'impuissance des gouvernements face à la dégradation des conditions de vie des habitants, provoquant manifestations, révoltes (« émeutes de la faim » en Afrique en 2018). La question de l'adaptation à ces nouvelles conditions climatiques se pose.	Limites : Les risques dont il est question sont, avec le recul de 10 ans, parfois exagérés : il n'y a pas eu de guerre de l'eau, et les migrations climatiques sont contenues. Ces exagérations ont peut-être pour objectif de mobiliser les acteurs de la COP21 et d'insister sur la nécessité d'agir, et d'agir collectivement.
B. Un risque géopolitique : des conflits pour les ressources	« famine », « affrontements pour accéder à ce bien de plus en plus rare qui s'appelle l'eau »	Le changement climatique perturbe le cycle de l'eau (sécheresses, inondations) : l'agriculture et l'accès à l'eau s'en trouvent menacés. Les besoins primaires pourraient ne plus être assurés, laissant penser que des guerres pour l'eau pourraient survenir.	
C. Un risque géopolitique : le risque migratoire	« migrations qui jettent sur les routes plus de réfugiés que n'en génèrent les guerres », « exode rural »	Le changement climatique peut conduire des populations à ne plus vouloir rester sur leur territoire, et à migrer à l'intérieur de leur pays (majorité des cas aujourd'hui), accroissant ainsi la pression sur des territoires déjà occupés comme les villes, augmentant les conflits d'usage. Les migrations climatiques internationales sont aussi un sujet de préoccupation, certains pays étant menacés de submersion en raison de la montée du niveau de la mer (Fidji, Tuvalu d'ici 2100 selon le GIEC). Qu'adviendra-t-il des populations qu'il faudra accueillir, et où ? Question géopolitique sensible.	
II. Le changement climatique est au cœur des préoccupations par la mobilisation d'acteurs à différentes échelles	« une espérance s'est levée avec la préparation de la COP21 »		Intérêt : Discours qui montre le fonctionnement de la prise en charge des préoccupations climatiques : multilatéralisme très complet.
A. Une « prise de conscience » (I.21)	« L'ensemble des dirigeants locaux [...] pour leurs alertes et leurs propositions » (I.22-28), « la donne a changé »	F. Hollande liste des acteurs tant publics que privés qui ont contribué à changer l'opinion publique, notamment des « pionniers » (expliquer par un exemple)	La fin du texte montre la lucidité de l'auteur sur les limites de la gouvernance climatique mondiale jusque-là, pour impulser de vraies mesures contraignantes dans l'accord à venir.
B. La mobilisation d'acteurs privés	« tous les acteurs de la société mondiale », I.16-18.	L'implication d'acteurs variés illustrent la place centrale accordée au changement climatique, d'acteurs économiques majeurs jusqu'aux citoyens, qui coopèrent.	Limites :

C. La gouvernance climatique mondiale	« communauté internationale », « COP21 », « Nations unies », « quasi-totalité des pays de la planète », I.10-14 « les bons sentiments, les déclarations d'intention ne suffiront pas [...] profonde mutation » (I.37-39)	La coopération entre acteurs est aussi publique : multilatéralisme des Etats. L'ONU devient l'organisation internationale centrale pour impulser les décisions (CCNUCC, « objectifs de développement durable »). Dans le cadre de la COP21, Etats et acteurs privés étaient rassemblés pour parvenir au meilleur accord possible.	« En quelques années, les esprits ont profondément évolué, les entreprises et les acteurs financiers hier réticents sont désormais prêts à s'engager et à modifier leur comportement » (I.28-30) : Si cela est juste et a été suivi d'effet réellement après l'Accord de Paris, la situation actuelle montre un recul certain, permettant de remettre en question la sincérité des engagements de certains de ces acteurs.
III. Le changement climatique est au cœur des préoccupations par les actions mises en œuvre	« à cette mobilisation s'ajoutent les progrès fulgurants réalisés [...] qui ouvrent la perspective d'une économie non carbonée »	L'ONU a proposé un cadre international, décliné par chaque Etat en fonction de ses objectifs et capacités propres. Le but était de contraindre à mettre en place des mesures dans un temps donné.	Intérêt : Discours qui illustre les progrès de la gouvernance climatique et les résultats tangibles.
A. Des mesures de planification	« agenda », « plans d'action », « objectifs de développement durable »	Le changement climatique actuel a des origines anthropiques : les activités humaines ont augmenté les quantités de G.E.S. (notamment CO ₂) dans l'atmosphère, accentuant l'effet de serre naturel. Les sociétés ont donc les moyens d'atténuer ce changement en réduisant leurs émissions de carbone (ce que visait déjà le protocole de Kyoto en 1997) et en tendant vers leur disparition. Certains effets du changement climatique n'étant déjà plus réversibles, alors il faut prendre des mesures pour adapter les sociétés (populations, activités) à ces nouvelles réalités (+ ex. concret). Les mesures de lutte contre le changement climatique ont un coût financier que toutes les sociétés ne peuvent supporter également. Des débats sur les responsabilités du changement climatique existent, qui soulèvent une question : qui doit supporter les coûts ? Les Etats les plus vulnérables au changement sont souvent ceux qui ont la moindre responsabilité (les Etats les moins développés). En outre, des inégalités persistent dans les savoir-faire pour atténuer ou s'adapter. Ce serait donc aux Etats développés, et les plus riches, de contribuer le plus.	Limites : 10 ans après ce discours et l'Accord issu de la COP21, avec ses objectifs ambitieux et contraignants, force est de constater que les mesures mises en œuvre n'ont pas eu les résultats escomptés : le seuil de +1,5°C est dépassé, et les Etats-Unis, 2 ^{ème} émetteur de GES du monde, ont jusqu'ici passé autant de temps dans l'Accord de Paris qu'en-dehors. Or, il reste encore 3 ans de mandat à D. Trump, qui a retiré son pays de l'Accord en 2025, et qui déclarait encore récemment à la tribune de l'ONU que le changement climatique est une « arnaque », marquant le retour d'un climatoscepticisme décomplexé et le recul de la place, jusqu'ici centrale, accordé au changement climatique.
B. Des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	« réduire les émissions de gaz à effet de serre », « s'adapter au dérèglement climatique »		
C. Une volonté de prendre en compte des responsabilités différencierées	« justice climatique », « afin que toutes les technologies puissent être accessibles à tous »		

EXERCICES DE REMEDIATION POUR TRAVAILLER L'ETUDE CRITIQUE DE DOCUMENT

Comment vous sentez-vous après avoir reçu votre copie ?

- Aux anges
- Content(e)
- Fier(-ère)
- Rassuré(e)
- Satisfait(e)
- Pas étonné(e)
- Dans le doute
- Dans l'incompréhension
- Déçu(e)
- Dégouté(e)
- Triste
- Inquiet(-ète)
- Découragé(e)
- En colère
- Avec la volonté de mieux montrer ce que je sais faire lors du prochain devoir
- Sans émotion particulière
- Autre :

Partie 1 : Savoir rédiger l'introduction

Si la Terre a connu, dès avant l'apparition de l'humanité, des fluctuations climatiques liées aux variations de son orbite, le changement climatique actuel diffère grandement, en raison de son origine humaine : depuis le XIXe s., les activités de l'homme sont de plus en plus émettrices de gaz à effet de serre (GES), ce qui a provoqué un réchauffement rapide et la multiplication d'épisodes météorologiques extrêmes inquiétants. La prise de conscience relativement récente de ce phénomène dans les années 1970 a donné lieu, à l'échelle internationale, à une réaction conjointe des Etats pour apporter une réponse commune à un problème global qui les touche de manière politique – chaque dirigeant doit mettre en œuvre une action de lutte contre le changement climatique et de protection de sa population face à ses effets – et géopolitique – comme le montre par exemple l'apparition de conflits pour l'eau ou la question de l'accueil des migrants climatiques. L'Organisation des Nations Unies est, depuis 1972 et la signature à Rio de la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques), au centre de ces discussions entre Etats, organisant de manière annuelle une Conférence des Parties (COP) sur ce sujet. En 2015, c'est la France qui a accueilli la COP21.

Le document proposé est la retranscription du discours prononcé par le président de la République français, François Hollande, en ouverture de cette réunion multipartite. Harangue politique destinée à mobiliser les acteurs présents et notamment les décideurs que sont les chefs d'Etat et de gouvernements, ses mots, qu'il sait médiatisés, s'adressent aussi au grand public. Son objectif est que la France, organisatrice de l'événement, gagne en soft power en étant le lieu d'un accord historique en faveur de la protection de la planète – ce qu'elle a été d'ailleurs, car tous les Etats se sont engagés en matière de réduction de leurs émissions en se fixant des objectifs à plus ou moins courts termes, y compris Etats-Unis et Chine, les deux plus gros émetteurs de GES, présents pour la 1^{ère} fois à ce genre d'événement.

Il s'agira donc de se demander dans quelle mesure ce texte montre-t-il en quoi le changement politique actuel est au cœur des préoccupations politiques et géopolitiques en 2015, c'est-à-dire en quoi il interpelle les Etats, tant du point de vue de leur exercice du pouvoir à l'échelle nationale, que du point de vue de leurs relations plus ou moins conflictuelles ou de coopération avec leurs homologues. Pour ce faire, nous montrerons que le changement climatique est au cœur des préoccupations politiques et géopolitiques d'abord parce qu'il menace la stabilité du monde, ensuite parce qu'il est à l'origine d'une mobilisation d'acteurs à toutes les échelles et enfin parce qu'il donne lieu à des actions concrètes pour y faire face.

1) Voici une proposition d'introduction rédigée. Utilisez différentes couleurs pour repérer :

- l'accroche
- la mise en contexte sur le changement climatique et ses conséquences
- la nature du document et son auteur
- ses destinataires et ses buts
- la définition des mots du sujet
- la problématique
- l'annonce du plan

2) Relisez votre propre introduction. Quels éléments n'étaient pas présents et pourquoi ?

O **l'accroche** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

O **la mise en contexte sur le changement climatique et ses conséquences** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

O **la nature du document et son auteur** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

O **ses destinataires et ses buts** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

O **la définition des mots du sujet** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

O **la problématique** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

O **l'annonce du plan** → j'ai oublié je ne sais pas faire je ne pensais pas que c'était important

Partie 2 : Savoir rédiger un argument en ECD

Un bon argument s'appuie sur 3 éléments qui doivent être présents systématiquement : énoncé de l'idée reformulée, citation précise du document, apport de connaissances. Evaluez la qualité de chaque extrait de copies.

Trouvez au moins un exemple de dissertation à la place d'une ECD (connaissances sans citations), un exemple de recopiage du texte (citations sans connaissances) et un exemple de paraphrase (reformulation du document sans citation ni apport de connaissances).

« Cette hausse des températures provoque des migrations mondiales dans certains pays, ce qui amène par la même occasion des crises économiques et politiques. »

- énoncé d'une idée reformulée de manière synthétique
- citation précise du document (exactement et entre guillemets, voire avec la ligne)
- apport de connaissances -> définition, exemple, fait daté

« Le changement climatique [...] engendre la destruction des habitats des animaux qui accentue la rencontre avec l'être humain augmentant le risque de zoonose, soit de transmission de maladie à l'homme comme lors du COVID-19. Il provoque également la perte de la biodiversité des espèces animales et végétales, ce qui peut mener à la perte de ces espèces. Enfin, les catastrophes naturelles, comme par exemple les perturbations climatiques les forts taux de pluviosité ainsi que la montée du niveau des océans, toutes ces conséquences sont provoquées par l'activité humaine sur la planète comme par exemple l'émission de gaz à effet de serre. »

- énoncé d'une idée reformulée de manière synthétique
- citation précise du document (exactement et entre guillemets, voire avec la ligne)
- apport de connaissances -> définition, exemple, fait daté

« François Hollande souligne aussi « l'exode rural » ; cet exode rural pourrait intervenir par des événements naturels tels que la sécheresse, comme par exemple l'évoque Jean-Michel Valantin en désignant celle-ci comme la principale cause en 2006-11 de la guerre en Syrie. [La sécheresse] aurait provoqué un exode rural vers des villes qui n'étaient pas prêtes [à accueillir tant de monde], entraînant une déstabilisation politique. »

- énoncé d'une idée reformulée de manière synthétique
- citation précise du document (exactement et entre guillemets, voire avec la ligne)
- apport de connaissances -> définition, exemple, fait daté

« Beaucoup d'acteurs se sont engagés, la quasi-totalité des pays de la planète, 190 Etats, se sont portés volontaires afin de réduire les émissions de GES, sans oublier les acteurs de la société mondiale, les collectivités locales, les entreprises, les investisseurs... »

- énoncé d'une idée reformulée de manière synthétique
- citation précise du document (exactement et entre guillemets, voire avec la ligne)
- apport de connaissances -> définition, exemple, fait daté

« Les Etats ne mènent pas seuls la question climatique. Selon Hollande, « les collectivités locales, les entreprises, les investisseurs et les citoyens » doivent y participer. La firme transnationale Apple a des data centers fonctionnant à 100% avec des énergies renouvelables. Les citoyens, eux, peuvent s'engager dans des associations ou faire du greenbashing, c'est-à-dire pointer du doigt les mauvaises actions environnementales d'une entreprise par le boycott. »

- énoncé d'une idée reformulée de manière synthétique
- citation précise du document (exactement et entre guillemets, voire avec la ligne)
- apport de connaissances -> définition, exemple, fait daté

« De plus le changement climatique impacte les rythmes de vie et l'accès aux ressources est perturbé. Hollande évoque « les risques de famine » (I.6). En effet, les changements de températures perturbent l'agriculture. Au Sahel, la baisse des précipitations engendre une désertification dans les territoires où les pressions humaines sont fortes et les populations souffrent régulièrement de la faim. Ainsi en 2024, on a dénombré plus de 7 millions de personnes souffrant de famine au Mali, Niger et Burkina Faso. »

- énoncé d'une idée reformulée de manière synthétique
- citation précise du document (exactement et entre guillemets, voire avec la ligne)
- apport de connaissances -> définition, exemple, fait daté

Partie 3 : Savoir introduire une citation

Pour chaque extrait, dites si la citation est correctement introduite. Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi.

Lors de son discours, le président de la République François Hollande en parle, comme le cite-t-il : « le réchauffement climatique annonce des conflits comme la nuée porte l'orage. »	😊 😞	
De plus, avec une population qui ne fait que s'agrandir, la production alimentaire devra encore augmenter, sauf que, comme le dit François Hollande, « les Etats risquent de ne plus pouvoir satisfaire les besoins vitaux de leur population », ce qui entraînera de la « famine ».	😊 😞	
Des plans d'action sont évoqués comme « réduire les émissions de gaz à effet de serre », « s'adapter au dérèglement climatique » I.15-16 ou encore « l'introduction progressive du prix du carbone » I.31-32.	😊 😞	
Nous pouvons voir que François Hollande énumère des conséquences politiques et sociales comme des risques de conflit, « annonce des conflits », ou des réfugiés climatiques « provoqué des migrations ».	😊 😞	
Le changement climatique entraîne des risques pour les populations. Certains pays « risquent de ne plus pouvoir satisfaire les besoins vitaux de leur population. » (I.14)	😊 😞	
« C'est [...] planète » (I.31-33). Cette citation montre l'augmentation du prix du carbone...	😊 😞	

Partie 4 : User de son esprit critique au sujet du document

Ces extraits de copies montrent des remarques critiques pertinentes. Repérez ce qu'elles apportent :

« Ce texte n'est pas dit par un expert de l'environnement, mais par un personnage politique très important et influent qui, d'après ce texte, est pour l'environnement. Il tente d'alerter et de convaincre. »

« Ces acteurs sont avant tout privés. [...] On ne cite à aucun moment les Organisations Non Gouvernementales qui travaillent sans relâche. »

« ... une justice climatique qui reconnaît une « dette climatique », autrement dit une responsabilité des pays anciennement industrialisés [qui doivent donc] aider les pays touchés. Ce que le président Hollande n'aborde pas dans son discours, ce pourrait être le fait que la France soit parmi ces pays qui doivent prendre leurs responsabilités. En effet, Hollande n'expose pas la cause de cette justice climatique, mais seulement des conséquences. »

« Dans ce discours s'expose une sorte de leadership qu'essaie de montrer en quelque sorte le président, notamment dans le passage « Paris doit être le départ d'une profonde mutation » (I.38-40). En effet un leadership se manifeste notamment lorsqu'il souligne un homme à « tous les pionniers de la cause écologique, à tous les précurseurs ». Historiquement, les Etats-Unis détiennent un leadership dans toutes les décisions, quel que soit le domaine, mais pas sur la question environnementale, que l'Union Européenne a su « reprendre ». »

« c'est une prise de conscience qui a pris du temps, contrairement à ce qu'il dit : « en quelques années, les esprits ont profondément évolué ». Cela est faux, car cela a été un processus long semé d'embûches et cela s'est fait au fil des décennies avec notamment des acteurs tels que John Muir, Gifford Pinchot ou encore Rachel Carson avec son livre *Printemps silencieux* en 1962. »

Les extraits suivant donnent des critiques qui témoignent d'une bonne idée, mais qu'on pourrait sans doute exprimer de manière plus pertinente. Trouvez comment.

« Il souligne que les « esprits ont évolué », que « les entreprises et les acteurs financiers hier réticents sont désormais prêts à s'engager » (I.28-30), mais aujourd'hui certaines entreprises très polluantes, par exemple des entreprises pétrolières ou encore des dirigeants de pays, comme Trump, sont contre les mesures écologiques et ne considèrent pas le changement climatique comme un problème. »

-> Comment peut-on encore améliorer cette critique ? Que pourrait-on ajouter et/ou modifier ?

« On retrouve des conséquences environnementales qu'il cite très peu, alors qu'elles sont au centre du changement climatique. »

-> Comment peut-on encore améliorer cette critique ? Que pourrait-on ajouter et/ou modifier ?

Ces extraits de copies montrent des remarques critiques non pertinentes. Trouvez pourquoi.

Certaines sont toutefois en partie judicieuses, à condition d'être reformulées, présentées différemment. Essayez de les améliorer.

« Ce réchauffement climatique a des conséquences économiques et sociales. Il entraîne des « famines » (I.6), des « exodes ruraux » (I.7) ou même des affrontements (I.7). Je pense qu'on aurait pu rajouter des valeurs chiffrées pour illustrer le propos énoncé. »

- l'élève donne son avis sur le texte en le qualifiant de bon ou de mauvais
 - l'élève pointe du doigt une limite, un manque sans apporter des connaissances pour le compléter
-
-

« Un des points positifs de cette déclaration, c'est le fait que François Hollande n'oublie pas de citer les pionniers et précurseurs du sujet qui, dès leur époque, ont tenté et réfléchi au sujet du changement climatique. »

- l'élève donne son avis sur le texte en le qualifiant de bon ou de mauvais
 - l'élève pointe du doigt une limite, un manque sans apporter des connaissances pour le compléter
-

« On aurait par contre juste envisagé un discours plus nuancé sur certains points tels que la tournure de certains problèmes pour éviter les maladresses éventuelles. »

- l'élève donne son avis sur le texte en le qualifiant de bon ou de mauvais
 - l'élève pointe du doigt une limite, un manque sans apporter des connaissances pour le compléter
-

« Il n'y a que la « quasi-totalité des pays de la planète » (I.14) ; même si 190 pays c'est beaucoup, ils devraient tous être présents afin d'essayer de régler le problème. »

- l'élève donne son avis sur le texte en le qualifiant de bon ou de mauvais
- l'élève pointe du doigt une limite, un manque sans apporter des connaissances pour le compléter

Quelle utilité de ce travail de correction du devoir ?

Comment vous sentez-vous maintenant que vous avez travaillé sur la correction de mon devoir ?

- Cela n'a rien changé à mon état d'esprit
- Cela m'a rassuré(e)
- Je suis encore plus agacé(e)
- Je suis content(e) car ce travail m'a permis de mieux comprendre pourquoi j'ai réussi/échoué
- Cela m'a un peu calmé(e), mais je reste déçu(e)
- Je reste très dubitatif(-ve), je m'interroge

Dans quelle mesure ces exercices vous ont-ils permis de mieux comprendre les attendus de l'activité ?

- Je n'ai toujours pas compris ce qu'il fallait faire
- J'ai compris, mais cela me semble impossible
- Je commence à comprendre et j'espère mieux réussir la prochaine fois
- J'ai compris et je suis sûr(e) que je ferai mieux la prochaine fois
- J'ai compris pourquoi j'ai réussi et j'arriverai plus serein(e) la prochaine fois

Vous et vos prochaines révisions...

- Cela va me faire changer ma manière de réviser et de me préparer au devoir :
 - Je vais y passer plus de temps
 - Je vais travailler différemment
 - Je vais apprendre plus précisément le cours
 - Je vais travailler davantage la méthode
 - Je réutiliserai cette correction lors de mes révisions
- Cela ne va rien changer à ma manière de réviser et de me préparer au devoir
 - ... car j'avais déjà compris ce qu'il fallait faire, donc je vais employer la même méthode
 - ... car je ne vois toujours pas ce qu'il faut faire

Commentaire personnel :